

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2009

A 19H30

Présents : MM Lugan Patrick, Trégou Paulette, Saint Martin Claude, Coulon Jean-Claude, Jean Monique, Loubières Catherine, Wookey Jennie, Relier Raymond, Campana Robert, Lacam David, Labruyère Richard .

1) Approbation du PV du 1/06/09 : le conseil municipal approuve ce Procès Verbal mais décide d'en modifier le chapitre 9 car il a été mal formulé : Il est précisé que ce n'est pas Mr Relier qui achètera les matériaux afin de fabriquer les panneaux d'informations, mais bien la commune .

Monsieur Relier Raymond est nommé secrétaire de séance .

2) Modification des statuts de la communauté de communes du Causse de Labastide Murat : Le conseil municipal prend connaissance et approuve les modifications suivantes apportées aux statuts de la communauté de communes :
« le siège de la communauté de communes est fixé : 8, Grande rue du cause, 46240 Labastide Murat »

Ajout des items suivants :

« Rédaction et suivi d'une charte paysagère et architecturale, qui définira des critères, des préconisations, en terme d'aménagement et de construction sur l'ensemble du territoire »

« Observatoire de l'habitat ou structure s'y apparentant ».

« Maison de la ruralité : maison médicale et maison des services publics »

3) Eclairage public à Pont de Rhodes : Un devis a été établi par l'entreprise BARDE Sud Ouest pour les travaux suivants :

- dépose fils nus	175€
- pose y compris ancrages et fixation	400€
- reprise lampe + dépannage	88€

Total 663€ HT 792,95€ TTC

Le conseil municipal décide de demander la participation de la commune de Saint Chamarand, étant donné que le Pont de Rhodes fait partie des 2 communes.

4) Virements de crédits :

- Acquisition d'une débroussailleuse :	Prévision budgétaire de 730€
- Echéance prêts Multiple rural :	Prévision budgétaire de 4100€
- Amortissements budget eau :	Prévision budgétaire de 606€
- Acquisition terrains :	Prévision budgétaire de 27€

Le Conseil Municipal approuve les opérations effectuées au budget sur les différents postes .

5) Questions diverses

* demande de Monsieur RELIER sur les possibilités de faire curer le ruisseau sous la mairie, et de faire déplacer le monument aux morts (serait-il possible d'être subventionné ?).

* prix du M3 d'assainissement : il reste fixé à 0,80€ .

* demande de Monsieur LACAM sur la possibilité d'installer un drapeau occitan sur la mairie.

* bourse au permis de conduire : l'association des Maires de France propose que les municipalités prennent en charge une partie du coût du permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans en échange d'une activité d'intérêt général qu'ils effectueraient .

Le conseil municipal n'est pas favorable à une telle proposition .

* Monsieur le Maire indique au conseil que Monsieur VALLEE Dominique est placé en longue maladie .

* Patrimoine Frayssinet : Monsieur le Maire fait part de l'inscription d'objets mobiliers de l'église aux monuments historiques, et des aides à solliciter pour la restauration du retable du maître autel . Ces aides s'élèvent à 90% du montant HT des Travaux . La commune va constituer le dossier de demande de subventions .

* acquisition d'un défibrillateur : y réfléchir pour la prochaine réunion .

* il est proposé de refaire comme l'année précédente un nettoyage du ruisseau par les bénévoles de la commune .

La séance est levée à 21h .